

**AUTORISATION DE DIFFUSION ELECTRONIQUE
DE THESE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE DE TOULOUSE SOUTENUE
A L'UNIVERSITE TOULOUSE III - PAUL SABATIER**

ENTRE :

NOM patronymique :

Prénom :

Nom marital :

Né(e) le : __ / __ / ____

Nationalité :

Adresse postale :

Adresse électronique :

ci-après désigné l'**AUTEUR**

d'une part,

ET

L'Université TOULOUSE III - Paul SABATIER, Etablissement Public à Caractère Scientifique Culturel et Professionnel
118, route de Narbonne - 31 062 TOULOUSE Cedex 9
représentée par son Président.

Ci-après désignée par « **UNIVERSITE** »

d'autre part,

pour la thèse de doctorat suivante :

Titre :

Date de soutenance : ... / /

Date du dépôt à la B.U. :

ARTICLE 1

L'AUTEUR autorise l'UNIVERSITE à diffuser en version électronique sa thèse de doctorat dans les conditions ci-dessous :

L'AUTEUR, signataire de l'œuvre, autorise l'UNIVERSITE à diffuser sa thèse de doctorat	l'UNIVERSITE, Service Commun de documentation, responsable du dépôt, autorise la diffusion de la thèse de doctorat
<input type="checkbox"/> Sur Internet et sur <input type="checkbox"/> Archives ouvertes : TEL/HAL	<input type="checkbox"/> Sur Internet et sur <input type="checkbox"/> Archives ouvertes : TEL/HAL
<input type="checkbox"/> Sur Intranet uniquement	<input type="checkbox"/> Sur Intranet uniquement

Si les choix de l'AUTEUR et de l'UNIVERSITE ne sont pas identiques, le choix de diffusion le plus restrictif sera retenu.

ARTICLE 2

L'AUTEUR signataire de l'œuvre, est investi des droits de propriété intellectuelle et des droits d'auteur s'y rapportant.

L'AUTEUR pourra modifier son autorisation de diffusion électronique à tout moment à charge pour lui d'en aviser la bibliothèque, en fournissant un exemplaire de ce formulaire corrigé et signé ainsi qu'une copie d'un document permettant d'attester de son identité.

A envoyer par courrier postal ou électronique à :

Service Commun de Documentation
Bibliothèque Universitaire de Sciences. Service des thèses électroniques
118, Route de Narbonne
31062 Toulouse Cedex 9
Email : busciences@univ-tlse3.fr

Dans ce cas, l'UNIVERSITE a l'obligation de modifier l'accès à l'œuvre dès la prochaine actualisation du site de diffusion.

L'autorisation de diffusion donnée à l'UNIVERSITE n'a aucun caractère exclusif, l'AUTEUR conserve toutes les autres possibilités de diffusion concomitantes de son œuvre.

ARTICLE 3

L'UNIVERSITE garantit que cette diffusion est autorisée par le Président du jury.

ARTICLE 4

La présente autorisation n'implique pas l'obligation pour l'UNIVERSITE de faire usage de cette autorisation.

ARTICLE 5

L'AUTEUR est responsable du contenu de son œuvre. Il s'engage à retirer de son oeuvre tous documents extérieurs pour lesquels une autorisation de reproduction et de représentation est nécessaire.

ARTICLE 6

L'UNIVERSITE ne peut être tenue pour responsable de la représentation illégale de documents pour lesquels l'AUTEUR n'aurait pas signalé qu'il n'en avait pas acquis les droits.

Fait à Toulouse le,

L'AUTEUR
Signature précédée de : « lu et approuvé »

Pour l'UNIVERSITE
Le Président et par délégation,
Le Directeur du Service Commun de
Documentation

Conformément aux textes en vigueur, et notamment la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique et Libertés », ainsi que de la Directive européenne n°95-46 du 24 octobre 1995 relative à la protection physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données, le droit d'accès et de rectification peut s'exercer auprès de l'administrateur du site : <http://thesesups.ups-tlse.fr/contact.html>